

SOS POUR LES SAUVETEURS

Ils vous tireront de l'eau, un jour ou l'autre, vous ou l'un de vos amis, de vos enfants. Les sauveteurs en mer bénévoles sont prêts à partir au premier SOS... Mais aujourd'hui ce sont eux qui lancent un SOS car ils n'ont plus guère de moyens - et la seule foi ne suffit pas. Aujourd'hui la Macif, qui a toujours soutenu ces hommes, donne la parole au président de leur association la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), l'amiral de Castelbajac.

Cela a commencé il y a trente ans, et cela continue : la formidable explosion de la navigation de plaisance lance sur les eaux françaises 650 000 bateaux, 3 millions de planches à voile...

Et certes, à côté de cette foule d'amateurs, il y a les marins de profession - pêcheurs notamment - qui courent les mêmes dangers.

Imprévision ou malchance, le gros temps vous prend au mauvais endroit et il faut appeler "au secours". Qui répond? Bien souvent la SNSM : 160 stations permanentes, 95 stations saisonnières, 39 canots tout-temps, 25 vedettes de 1^{re} classe, 64 vedettes de 2^e et 3^e classe, 125 vedettes légères

et zodiacs MKIII. Cela pour le matériel. Les équipages, ce sont 3 150 marins expérimentés... et bénévoles.

La SNSM fournit aussi aux maires de 125 communes littorales des sauveteurs saisonniers. Garçons ou filles, étudiants pour la plupart, ils suivent une sérieuse formation dans les centres de la société et en sortent avec des brevets qui ne sont pas "donnés" : sécurité et sauvetage aquatique, secourisme avec mention "réanimation", permis A de conduite des navires en mer. En 1986, la SNSM a ainsi fourni 1 500 sauveteurs par mois aux communes pour la sécurité des plages.

Quelle est son origine ?



Gravelines 17 janvier 1867, mer dangereuse.

Ce jour-là, "La goëlette suédoise venait à son tour d'être jetée à la côte. La mer était plus dangereuse que jamais. Tous se mirent dans l'eau glacée jusqu'à la ceinture pour lancer le canot à la mer. Enfin, l'on atteignit le navire et les sept hommes de son équipage furent ramenés sains et saufs... Des hommes et des femmes s'avancant dans la mer formaient une chaîne humaine, se passant de bras en bras les naufragés à travers les brisants."

Ce fait divers date de 1867. La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés avait deux ans. En 1873 fut fondée la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. L'une et l'autre devant se fondre, un siècle plus tard, pour constituer la SNSM.

1976-1986 : péril à bord

La SNSM est une association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique. Pour fonctionner efficacement elle a besoin de fonds importants. D'où vient l'argent ? D'une part des dons des particuliers, et des efforts personnels (bénévoles toujours) des membres de l'association : kermesses, ventes de gadgets... D'autre part, des subventions des pouvoirs publics, sans lesquelles, bien entendu, il ne resterait qu'à désarmer les bateaux.

Inflation, austérité budgétaire... Pour les meilleures raisons du monde, l'État ne cesse de réduire sa part. Entre 1976 et 1986, en francs constants, elle a diminué de... 50 %. Le résultat le plus grave est que l'on retarde la mise en chantier de nouveaux bateaux, que la flotte vieillit et que les sorties deviennent de plus en plus risquées. Un canot de sauvetage, celui de -



- l'Aber-Wrac'h, fait naufrage au mois d'août dernier. Cinq sauveteurs perdus en mer. Il faut, hélas, ce genre d'événement pour que les médias s'avisent du problème. Mais quelles sont les solutions ?

Tous concernés

La SNSM demande à l'État un soutien financier, partiel, mais désormais constant.

D'autres collectivités sont concernées : les régions, les départements, les communes qui ont une façade maritime. Il est juste qu'elles participent, elles aussi, au financement de la SNSM.

Enfin, tous les autres usagers de la mer, par métier ou pour le plaisir, sont les soutiens naturels d'une association qui, un jour ou l'autre, sauvera leurs biens ou leur vie. Cela s'adresse aux armateurs, assureurs, courtiers et agents maritimes, aux pêcheurs et à leurs coopératives ; et aussi aux plaisanciers et véliplanchistes.

A tous les niveaux, on a deux raisons de soutenir la SNSM : l'intérêt... et la solidarité.

Amiral de Castelbajac

La SNSM et nous

La Macif soutient depuis des années la SNSM, car elle croit aux mêmes valeurs : solidarité, responsabilité, prévention. Tout récemment, nous avons saisi l'occasion de sensibiliser l'opinion publique en sa faveur. Vous pourrez en juger "de visu" au printemps 1987 en regardant l'émission Thalassa sur FR3. (La date vous sera précisée dans le prochain numéro de "Bonne Route" - Avril.) Vous verrez un film d'Emmanuel Audrain consacré aux sauveteurs de la SNSM et particulièrement à l'équipage de Goury-La Hague (Cotentin). Ce film de trente minutes tourné de juillet à novembre "sur le vif" s'annonce superbe.

Son thème ? La parole est au réalisateur : "A terre, chaque membre d'équipage sera capté dans sa vie quotidienne : restaurateur, employé d'usine, fonctionnaire, retraité... Mais pour l'essentiel, le film se déroulera en mer, pendant des interventions réelles, de jour, de nuit, par calme ou par gros temps... L'univers du canot."

La Macif a coproduit ce film avec FR3. Il nous a semblé, par ce geste, utile de faire connaître une catégorie de Français qui le mérite totalement. ■